

# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

## PIEVE DI LOTA

### PROJET PEDAGOGIQUE ANNEE 2012/2013

# **SOMMAIRE**

## **I - PRESENTATION**

- I.1 - L'organisateur**
- I.2 - Le cadre**
- I.3 - L'équipe d'animation**

## **II - LE PROJET**

- II.1 - L'équipe pédagogique**
- II.2 - La vie quotidienne**
- II.3 – Le Thème**
- II.4 – L'Intégration d'Enfants en Situation de Handicap**

## **III - SUIVI DES ANIMATEURS**

## **IV – EMBAUCHE**

## **V- EVALUATION**

## **VI – PERSPECTIVES**

# **I – PRESENTATION**

## **I.1 - L'organisateur**

La Ligue de l'enseignement de Haute- Corse est basée à Bastia ; elle est déclarée sous la loi 1901. Elle tend à développer l'éducation à la citoyenneté, au développement et à la paix, un service culturel actif, une aide au développement de la vie associative, des voyages éducatifs et des classes de découverte, l'éducation à l'environnement et les activités sportives.

Ses principes généraux sont liés avant tout à l'enfant, au travers de ses loisirs.

L'enfant est l'adulte de demain.

Les objectifs de la Fédération visent donc à former cet adulte de demain, à l'accompagner pour une meilleure adaptation et insertion socioculturelle, à développer la responsabilité de chacun, à favoriser un esprit d'équipe et à encourager un dépassement de soi.

## **I.2- Le cadre / la structure**

L'accueil de loisirs permettra d'accueillir les enfants de 3 communes :  
San Martino Di Lota, Santa Maria Di Lota et Ville Di Pietrabugno.

L'accueil de loisirs sans hébergement se déroulera dans les locaux de la base nautique des Milelli, situé sur la commune de Ville di Pietrabugno.

Développer et agrémenter le littoral furent au centre des préoccupations qui font que la commune occupe aujourd'hui une place enviée avec une certaine qualité de vie qui la rend attractive.

Le groupe Scolaire « Kallisté », symbole de la vitalité qui a suivi la croissance du nombre d'habitants, situé sur les hauteurs de la cité Comte accueille aujourd'hui près de 150 enfants. C'est au réfectoire de cette école que seront servis les repas.

Près de la mer, cet endroit offre aussi de réelles perspectives sur la montagne. De nombreux sentiers de randonnées se trouvent à proximité.

La base nautique offre toutes les qualités pour recevoir le public de mineurs.

L'accueil se fera au rez de chaussé de la base nautique, quatre salles étant mises à notre disposition pour l'accueil des enfants.

Un bureau réservé à la directrice et à l'accueil des familles est installé au rdc également.

Nous disposons d'un local pour le petit matériel fermé à clefs et un local où l'on range tout le matériel sportif et les goûters.

## **I.3 - L'équipe d'animation**

La directrice est garante du respect du programme et de la bonne marche de l'accueil de loisirs sans hébergements.

Elle sera aidée dans sa tâche par des animateurs diplômés BAFA, des stagiaires BAFA voir des personnes non diplômées, tout en respectant la réglementation en vigueur. Nous recrutons, en priorité, des animateurs diplômés en Surveillance de Baignades (BAFA QSB)

L'effectif du groupe sera de 45 enfants de 6 à 12 ans.  
Les effectifs seront limités à 15 enfants par communes.  
Des groupes seront formés, par tranches d'âges, lors des inscriptions.

Les prestataires, choisis en fonction du thème, font l'objet de la rédaction d'une convention où sont fixées les prérogatives pédagogiques convenus ensemble. Au possible, ils seront conviés aux réunions de préparation avec les animateurs. Autrement dit, la Directrice veille à ce que l'ensemble des paramètres du déroulement de l'activité ait été prévu, discuté, écrit et enfin transmis aux animateurs.

## **II - LE PROJET**

Le projet concerne les vacances scolaires.

Le projet doit être axé essentiellement sur les enfants ; l'enfant doit être acteur de ses loisirs.

Pour toute l'équipe pédagogique (directeur, adjoints, animateurs, personnels de service), les buts essentiels à atteindre est de :

Permettre à l'enfant d'aller vers l'autonomie la plus complète, favoriser la socialisation (fonctionnement démocratique et laïque) et l'Epanouissement de l'Enfant.

Pour ce faire, le centre de loisirs occupe une situation privilégiée. Il présente un intérêt véritable qui repose sur :

▶ *un cadre de vie nouveau* : l'enfant doit trouver au centre une ambiance chaleureuse et conviviale, mais également, des situations de vie originale, non vécus auparavant.

▶ *la rencontre d'un milieu nouveau* : ne pas perdre de vue que les enfants sont en vacances durant les périodes d'accueil au centre, il faut donc casser les habitudes scolaires, que l'enfant induit malgré lui puisqu'il se retrouve dans une entité éducative (approches différentes de la pratiques des APS, sorties culturelles, etc...)

▶ *l'expérience vécue de relations nouvelles* : lors des différentes sorties, différentes rencontres, la mixité des groupes permet aux enfants des différentes communes d'apprendre à se connaître...

### **II.1- l'équipe pédagogique**

**Afin de mettre en place la vie quotidienne des enfants, il est impératif :**

- de surveiller le bon fonctionnement des journées en jugeant parfaitement l'importance de chacun des temps.

- de veiller à la bonne organisation tendant à favoriser l'accueil et le départ de chaque enfant.

- de répondre aux besoins et aux attentes des enfants (surveiller la santé physique, morale et affective de chaque enfant...).

- d'être attentif à la bonne organisation matérielle du centre, lieu- repère des enfants : respect du matériel, rangement de la salle d'activités.

- de rester présent dans les temps forts de la journée.

- de participer activement aux temps de travail préparatoire aux activités.

- de ne pas fumer dans les locaux ni en présence des enfants, c'est à dire durant les temps d'activités qu'ils soient au centre ou à l'extérieur.

- D'être dynamique.

- Agir en tant qu'adulte responsable et avoir du bon sens.

## **II.2 - la vie quotidienne**

### **L'accueil**

A 7h45, mise en place d'activités libres (puzzles, échecs, jeux de sociétés...) pendant 60 min.

De même à 13h30, un animateur mettra en place des animations courtes (lecture de contes, puzzle...) afin de faire patienter les premiers arrivés qui ne déjeunent pas à la cantine.

### **Le rangement des affaires personnelles**

Les affaires personnelles seront rangées dans un coin de la salle.

Suivant les activités proposées il sera demandé aux enfants d'apporter des effets personnels (vieux tee-shirts pour la peinture, matériel de récupération...).

### **La bibliothèque**

C'est un endroit calme, aménagé (banquettes, tapis, coussins...) dans un coin de chaque salle où les enfants viennent lire, dans les moments libres de la journée : accueil, temps calme, fin d'après-midi.

Les enfants ne pourront pas emprunter de livres chez eux.

Il est utile que l'animateur veille à ce que cet endroit soit toujours rangé selon les règles établies.

### **Les activités**

Les activités commencent à partir de 9h lorsque tous les enfants sont arrivés.

Lorsque les activités commencent, tout doit être en ordre (les jeux utilisés pendant l'accueil échelonné doivent être rangés).

Le matériel pédagogique utile pour chacune des activités aura été prévu lors des réunions de préparation et sera stocké dans une pièce annexe, réservée au matériel.

Le programme d'activités sera affiché dans les locaux et donné aux parents.

Un planning hebdomadaire, par tranche d'âge.

### **Les repas**

Les repas de midi seront assurés et distribués par un prestataire qui respecte la réglementation en vigueur.

Le prestataire est responsable des mesures qu'il met en oeuvre et doit justifier qu'elles répondent aux objectifs fixés par la Direction des Services Vétérinaires.

Une convention sera établie.

Un menu sera affiché pour chaque période de vacances.

Les repas de 12h00 seront servis au réfectoire de l'école Kallisté.

Le déplacement de la base nautique au réfectoire Kallisté se fera en bus.

Lors des sorties, le prestataire s'engage à livrer sur sites entre 11h45 et 12h les repas, de types sandwiches/salades, dans des conteneurs isothermes.

Il est impératif que soient notées les différentes allergies alimentaires ou médicamenteuses sur toutes les fiches sanitaires. Naturellement chaque animateur connaîtra à l'avance les enfants susceptibles d'avoir des allergies.

Les repas doivent absolument être un moment privilégié où chacun doit pouvoir se détendre ; pour cela, il est souhaitable d'être très vigilant afin de maintenir le calme.

Pour une bonne organisation, il est favorable que les animateurs soient répartis dans le groupe afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de débordement mais aussi afin d'échanger sur différents thèmes avec les enfants.

Après le repas, les enfants, avec leurs animateurs, ramassent les papiers et font en sorte de laisser l'endroit propre ;

Ceci dans un souci de respect de l'environnement.

### **Le temps calme**

Après le repas de midi, afin de se détendre, les enfants seront invités à prendre quelques instants de repos, soit invités à pratiquer des activités dites calmes (lecture de contes, jeux de société, temps de parole privilégié..).

### **Le goûter**

Le goûter est fourni par les familles.

Le goûter doit être, comme les autres repas, un moment privilégié de partage et d'échanges entre les enfants et les animateurs ; ce qui implique qu'ils soient présents et que le groupe soit réuni. L'animateur veillera à ce que les familles fournissent un goûter équilibré et complet.

### **L'hygiène, la santé**

Des trousse à pharmacie sont disponibles. Une trousse par groupe d'enfants.

Dès que le groupe d'enfants quitte le local, les animateurs doivent s'équiper d'une trousse de premiers soins. Elles sont à disposition dans le local réservé au matériel pédagogique.

Leur contenu est vérifié minutieusement avant la sortie, et l'animateur doit signaler à la direction s'il y a des manques.

En cas d'urgence, les animateurs en charge du groupe se chargeront de prévenir les parents. Ils doivent toujours être en possession des fiches sanitaires de liaisons.

Dans les locaux, des toilettes et des lavabos sont disponibles pour les enfants.

Une femme de ménage passera chaque soir nettoyer l'ensemble des locaux et des sanitaires.

### **Le départ des enfants**

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 16h30.

Pour les enfants rentrant seuls chez eux, une autorisation de sortie est faite signée aux parents déchargeant l'organisme de toute responsabilité.

Dans ce cas, les enfants partiront à la fermeture du centre c'est à dire 17h30.

### **Le lien avec les parents**

Une réunion est prévue pour les parents au début de chaque période de vacances.

La directrice est à l'écoute des parents et peut les rencontrer individuellement sur demande.

Le dossier d'inscription à l'ALSH comprend une fiche de renseignements, la fiche sanitaire (vaccinations obligatoires à jour, allergies possibles...), le règlement intérieur, l'autorisation de sortie pour les enfants rentrant seul, autorisation de transport, photocopie de la carte d'identité du tuteur légal et un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et de non contre indication à la pratique des sports y compris les sports nautiques.

Une fête sera organisée, en présence des parents, à la fin des vacances, afin que les enfants puissent montrer leurs productions.

## II.3– Le Projet :

Le projet doit s'inscrire dans une démarche éducative ayant pour acteur principal l'Enfant. L'Enfant est son propre projet.

Pendant les réunions de préparation (en amont des vacances), l'équipe pédagogique met en place un projet d'animation spécifique.

Les objectifs pédagogiques à atteindre étant de favoriser l'autonomie, la socialisation des enfants – pratiquer des activités physiques et sportives – s'initier à des pratiques nouvelles dans le domaine socio-éducatif.

La conduite du projet reposant sur 2 axes porteurs (cf. ci-après), les activités mise en place devront permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances.

La gestion du centre, depuis l'Été 2008, nous a permis de mieux connaître le profil du jeune public accueilli et ainsi adapté le projet à leurs besoins et envies. C'est ainsi, qu'au cours des différentes périodes, le fil conducteur portera sur la Découverte des nouvelles « tendances » dans les domaines de la musique, la danse, l'art, la littérature, etc...

Toussaint : Musique électronique

Février : Art contemporain

Pâques : Street Art

Été : Culture Hip-hop « new moov »

<b>DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL</b>
<u>Objectifs éducatifs :</u> Permettre à l'enfant de mieux connaître son environnement proche
<u>Objectifs pédagogiques :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Développer les connaissances sur l'histoire de la Corse, sa géographie et ses spécificités...</li><li>- Découverte des éléments du patrimoine naturel, culturel, etc...corse</li></ul>
<u>Actions spécifiques :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Visite de musées de Corse,</li><li>- Visites de sites historiques (Parc Galea)</li><li>- Initiation au paghjella (intervenant spécifique),</li><li>- Pratique de petits jeux ancestraux,</li><li>- Visite d'un artisan local,</li><li>- Découverte du monde pastoral,</li><li>- Sentier découverte du Patrimoine de Moltifao,</li><li>- Village de Tortue (ASCO).</li></ul>

## ACTIVITES DE PLEIN AIR

### Objectifs éducatifs :

Favoriser l'épanouissement de l'Enfant, être global

- ▶ Lui permettre la découverte de l'environnement naturel et humain
- ▶ Lui proposer des rythmes de vie adaptés à ses besoins

### Objectifs pédagogiques :

- Favoriser la pratique de discipline sportive « nouvelle »,
- Développer les connaissances de l'enfant sur son environnement proche,
- Pratique des activités physiques

### Actions spécifiques :

- Randonnées pédestres (avec ou sans baignade)
- Tir à l'Arc, Squash, Beach-Tennis, beach-volley
- Activités voile/Catamaran, Kayak de Mer (Base Nautique de l'Arinella)
- Baptême de plongée (découverte du milieu marin) (Flabeline Plongée)
- Equitation/Poney (EEHC)
- Nage et Grandeur Nature à Miomo
- Journée ou mini séjour à la Casa di a Natura (PNRC)
- Journée à Fornacina, visite de la réserve Naturel de l'Etang de Biguglia
- Visite de sites remarquables
- Découverte du milieu marin
- Baignades (plages de la Marana, Pietranera, en rivière)

## **II.4 – L'Intégration d'Enfants en Situation de Handicap**

L'accueil d'enfants en situation de Handicap ne peut pas faire l'objet de refus de la part de l'équipe pédagogique, dès l'instant que ses parents en font la demande.

*En fonction du handicap*, la directrice et l'équipe pédagogique devront mettre en place l'accueil personnalisé de l'enfant. Pour cela, une rencontre préalable avec les parents est indispensable. Afin d'intégrer au mieux l'enfant et encore une fois en fonction de la situation de Handicap, un emploi du temps personnalisé sera proposé. Quel que soit les modalités de l'accueil, il devra permettre à l'enfant :

- de partager un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants,
- de se sentir en sécurité physique et affective (par exemple, qu'il veille à ce qu'il ne soit pas l'objet de moquerie des autres enfants),
- de vivre des situations favorisant son autonomie et adaptée à ses capacités,
- de se mesurer par rapport aux autres, aux règles,
- de prendre du plaisir,
- de participer à des activités ou à des « aventures ».

En cas de réelles impossibilités, la directrice devra expliquer aux parents que cette inscription n'est pas dans l'intérêt de l'enfant. D'autres propositions d'accueil possible devront être faites.



### **III - SUIVI DES ANIMATEURS**

L'équipe d'animateurs sera conviée à des réunions de préparation avant chaque période de vacances mais aussi pendant les vacances.

Ces réunions sont une obligation pour tous les animateurs (stagiaires compris).

Elles servent à préparer les programmes d'activités, les grands jeux, à finaliser, ajuster, voir modifier si le besoin s'en fait ressentir le programme.

Le travail en équipe est primordial pour l'élaboration des activités et une meilleure gestion de la vie quotidienne.

La communication est la base du travail en équipe.

Pour des évènements particuliers, exceptionnels, l'équipe d'animation pourra se réunir, de manière informelle, pour faire le point sur le fonctionnement de l'équipe.

La directrice se réserve le droit de voir tout animateur à tous moments en cas de problèmes.

En fin de vacances se tiendra une réunion bilan afin que chacun puisse s'exprimer sur le vécu des activités mises en place et émettre des suggestions pour la bonne continuité de l'accueil collectif de mineurs.

### **IV - EMBAUCHE**

Les vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques, Eté)

Du lundi au vendredi, de 7h45 à 17h30.

Des réunions seront programmées en fin de journée le premier jour des vacances puis d'autres jours en fonction des besoins.

Le personnel est soumis aux termes du contrat de travail qui le lie à l'association.

En ce qui concerne les stagiaires, une convention sera établie.

Une autorisation parentale sera fournie pour les mineurs.

L'organisateur assure tous les animateurs pour la période de vacances.

### **V- EVALUATION**

Les multiples réunions, avec l'équipe éducative et pédagogique, permettent à chacun de s'exprimer et d'émettre des suggestions afin de contribuer au bon fonctionnement du centre.

Outils d'évaluation :

- Fréquentation
- Fidélisation du public
- Entretien individuel entre direction et animateur.
- Evaluation individuelle avec stagiaires BAFA avec remise de grilles d'évaluation (Mise en place d'activités, mise en place petits jeux, sous couvert du tuteur « la directrice » progression ...)
- Grille d'évaluation du projet par les animateurs (cf. Annexe)

## **VI – PERSPECTIVES**

Organiser un Accueil Collectif pour Mineurs s'inscrit dans une démarche de projet d'éducation des enfants.

On pourrait alors s'interroger sur la place des loisirs pendant les temps de vacances scolaires.

C'est pourquoi, l'équipe pédagogique, dans l'élaboration du projet d'animation, s'appliquera à poursuivre l'atteinte des objectifs éducatifs de la Ligue de l'Enseignement.

Elle devra tout mettre en œuvre pour que, à travers les activités mise en place, l'aspect ludique et l'amusement soit le vecteur principal.

**ANNEXE : DEMARCHE D'EVALUATION**

<b>Intitulés</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Insatisfaisant</b>	<b>Observations</b>
<b>LE PROJET PEDAGOGIQUE</b>				
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?				
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les actions menées ?				
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et sorties ?				
Etaient-ils cohérents ?				
Les activités ont-elles été innovantes ?				
Comment la préparation des activités s'est-elle passée ?				
Comment la préparation des sorties s'est-elle passée ?				
Les outils pédagogiques étaient-ils adaptés ?				
<b>Les participants (enfants, familles, partenaires...)</b>				
Les enfants ont-ils participé activement ?				
Les enfants étaient-ils motivés ?				
Les activités étaient-elles adaptées à la tranche d'âge des enfants ?				
Les enfants ont-ils proposé des idées, des projets ?				
Les enfants ont-ils pu s'impliquer dans l'élaboration des projets ?				
A-t-on noté une modification des enfants par rapport à l'environnement ?				

<b>INTITULES</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Insatisfaisant</b>	<b>Observations</b>
A-t-on favorisé des comportements nouveaux ?				
Avons-nous réussi à sensibiliser d'autres publics ?				
A-t-on bien impliqué nos partenaires à notre projet ?				
Les partenaires ont-ils été promoteurs d'initiatives ?				
Comment s'est passé la communication avec les parents ?				
Les parents se sont-ils sentis concernés par le projet ?				
<b>LE PROJET</b>				
Les moyens matériels ont-ils facilités l'atteinte des objectifs ?				
Quels obstacles avons-nous rencontrés ?				
Pourquoi ? Comment ? Et quelles solutions ont été mise en œuvre ?				
Qu'avons-nous à modifier dans le projet ? les objectifs ? moyens ? démarches ?				

# **FICHE D'ACTIVITES**

(à remettre à la Direction à l'issus des réunions de préparation et/ou en amont de l'activité)

**DEMARCHE OBLIGATOIRE**

**INTITULE DE LA SEANCE**

**PUBLIC**

**MATERIELS**

**OBJECTIFS DE LA SEANCE**

**DUREE PREVUE**

**DEROULEMENT**

**SECURITE** (Règles à suivre)

**EVALUATION DE LA SEANCE**